

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4261 - Mardi 29 Novembre 2022 - Prix : 200 Fc

PROCÈS SUR LA CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE

Sambi condamné à la perpétuité



Après 3 jours de délibération, la cour de sûreté de l'Etat a rendu hier lundi son verdict. Une sentence lourde et sans possibilité de recours, c'est le moins qu'on puisse dire puisque le juge Omar Ben Ali a suivi le réquisitoire du commissaire du gouvernement en condamnant à la perpétuité l'ancien chef de l'Etat Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, et à 20 ans de prison contre l'ancien vice-président Mohamed Ali Soilihi alias Mamadou.

Après 4 ans de détention provisoire, l'ancien Rais est non seulement condamné à la prison à vie mais il perd également tous ses droits politiques et civiques. Une sentence très lourde et sans précédent dans les annales judiciaires du pays, au vu des nombreuses exceptions soulevées par un bataillon d'avocats, jugeant la procédure irrégulière et la juridiction illégale.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

DIPLOMATIE

La diaspora, est-elle le maillon fort du Plan Comores Émergents ?

Pour intégrer la diaspora dans le développement du pays, le gouvernement à travers le ministère des affaires étrangères a organisé un atelier de trois jours sur l'élaboration de la stratégie de mobilisation de la diaspora. Cet atelier devait définir le cadre d'orientation et de contributions de la diaspora au PCE.

La réflexion sur une implication de la diaspora dans le développement du pays se poursuit, étant considérée comme un levier important du Plan Comores Émergents (PCE). C'est dans ce contexte que Saïd Maoulana, secrétaire général du ministère des affaires étrangères a montré que cet atelier se veut une initiative qui rentre dans le cadre des activités validées par le comité de pilotage du 11 mai 2022. « Cet atelier porte sur les travaux d'élaboration de la stratégie de mobilisation de la diaspora sur le développement national. Ils doivent aboutir à un dispositif du plan de développement Comores France (PDFC) appuyant la politique nationale définie sur le plan PCE », dit-il.

La contribution de la diaspora au développement a été expliquée comme un élément incontournable. Le commissaire de la diaspora Issa Abdou Salam a expliqué qu'à travers ce processus, l'équipe du commissariat s'est mobilisée et va tenter de produire une ébauche stratégique et politique pouvant contribuer à sensibiliser la diaspora mais aussi orienter les contributions du développement du PCE. Dans ce cadre, Laurant Chabrut, chef de projet à Expertise Franc a considéré l'atelier comme l'occasion de définir la vision et la stratégie de mobilisation de la diaspora qui constitue la pierre angulaire du projet. « Nous devons dans cette rencontre créer les bases, mieux comprendre les aspirations de la diaspora, favoriser les investissements et renforcer les capacités des institutions, des opérateurs et de toutes les parties prenantes », avance-t-il.

Le commissaire en charge de la diaspora a rappelé en août dernier, lors des journées dédiées à la diaspora que cette dernière représente chaque année 20% à 25% du PIB du pays. « Elle soutient essentiellement la consommation intérieure, notamment lors des grands



mariages, mais ne crée pas de richesses directes dans le pays. Et elle ne contribue pas non plus à développer l'esprit d'entreprise dans les îles », déplore-t-il.

Selon Abdou Salam Abdou,

beaucoup de Comoriens de l'étranger ayant des talents multiples ont décidé à travers l'entrepreneuriat de s'installer dans le pays. Ainsi, il appartient aux institutions dédiées de la diaspora d'exposer

leurs talents, de partager leurs expériences et qu'elle devienne le fer de lance de l'émergence.

Kamal Gamal

CALENDRIER DES EXAMENS NATIONAUX

Le coup d'envoi est prévu pour le 28 juin 2023

Le calendrier portant fixation du déroulement des examens nationaux au titre de l'année 2022-2023 est déjà décidé par le ministère de l'éducation nationale, à travers un arrêté n°22-043 publié le 21 novembre dernier. Tout débutera en juin 2023 avec le concours de passage en sixième.

Bientôt, les établissements scolaires vont débuter les examens du premier trimestre. Le ministère de l'éducation nationale a profité de l'occasion pour publier le calendrier du déroulement des épreuves des examens nationaux de l'année académique 2022-2023. Comme il est de coutume, les candidats inscrits au concours de passage en sixième donneront le coup d'envoi le 28 juin

2023. Pour les candidats au baccalauréat général, ils seront attendus dans leurs sites d'examen respectifs du 9 au 12 juillet. Et ceux qui font le baccalauréat technique ils vont composer du 9 au 14 juillet. A leur tour, les candidats inscrits au brevet d'études du premier cycle (BEPC) vont prendre le relais du 18 au 20 juillet. Après le déroulement de ces épreuves, la correction va débuter le vendredi 14 juillet pour le baccalauréat quant à celle du brevet d'études du premier cycle s'étalera du 22 au 26 juillet 2023.

En ce qui concerne les délibérations, les résultats du premier groupe du baccalauréat seront connus le jeudi 27 juillet 2023. Pour les résultats de ceux qui seront autorisés aux épreuves orales seront connus le 5 août. Les résultats du premier tour

du BEPC seront attendus le 1er août et ceux du deuxième groupe le 8 août. Pour des examens tels que le baccalauréat technique, le déroulement des épreuves se tiendra du 9 au 14 juillet. Et les examens profes-

sionnels comme le CAP vont se tenir du 18 au 22 juillet 2023.

Concernant les épreuves physiques et sportives, celles du baccalauréat commenceront le 13 au 22 juillet pour la pratique et la théorie

le 23 juillet. Pour celles du brevet d'études du premier cycle, tout commencera du 23 au 25 juillet 2023.

Kamal Gamal



APPEL D'OFFRE POUR UNE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MALADIE

Le Corps de la Paix Américain aux Comores recherche une structure d'assurance maladie pour couvrir les besoins de santé de son personnel.

La société intéressée par cette offre peut obtenir les termes de références en envoyant un courriel à l'adresse suivante : PCComoros@peacecorps.gov

La date limite pour soumission des documents de candidature est le 8 décembre 2022 à 17h 30.



PROCÈS SUR LA CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE

Sambi condamné à la perpétuité

Suite de la page 1

Le verdict est tombé très tôt ce lundi 28 novembre pour l'ancien président Sambi au terme d'une semaine de procès sur la citoyenneté économique. L'ancien chef de l'État a été condamné à la perpétuité par la cour de sûreté de l'Etat et privé en même temps de tous les droits politiques et civiques, droit de vote et d'éligibilité, ainsi que la confiscation de ses biens. Placé en détention provisoire depuis plus de 4 ans, il a été reconnu coupable des faits de « haute tra-

hison » dans l'affaire de la vente des passeports comoriens à des bédouins du Golfe. Rappelons qu'il était le premier à se présenter devant la Cour à l'ouverture du procès le 21 novembre et a préféré claquer la porte plutôt que de se faire juger par une « Cour illégale », et dont les conditions pour un procès équitable « ne sont pas réunies ».

Quant à Mohamed Ali Soilih alias Mamadou, qui est parvenu à s'envoler pour Paris à quelques jours seulement du procès pour des soins médicaux, il a été condamné à 20 ans de prison ferme et la saisie

de tous ses biens, et un mandat d'arrêt internationale a été lancé contre lui. Ce dernier a été lavé des faits de « la haute trahison ». D'après la cour, il n'était pas vice-président au moment des faits.

Au total, une dizaine de personnes sont impliquées selon l'ordonnance de renvoi du juge d'instruction en charge de l'affaire. D'autres condamnations ont été prononcées, par défaut. Mhoumadi Sidi, Abdou Satar, Zoubert Soufiane écopent de 9 ans de prison par la même occasion et un mandat d'arrêt international a été lancé à leur rencontre. Du

côté des expatriés ils sont tous reconnus coupables en la personne de l'homme d'affaires franco-syrien Bachar Kiwan, Ali Kazma, Ahmed Jaroudi, etc. et sont condamnés à 10 ans d'emprisonnement et un mandat d'arrêt international a été lancé contre eux ainsi que la confiscation de leurs biens immobiliers et une amende de 2 millions de francs comoriens chacun.

À la sortie de l'audience, Me Aicham Itibar, avocat de Bacar Dossar dit respecter la décision de la cour. « Nous avons plaidé la relaxe. L'on estimait que notre

client est innocent. Malheureusement, cette vérité n'a pas été entendue par la cour et nous respectons cela, déclare-t-il. La vérité judiciaire a été faite et établie. C'est une cour de dernier ressort et nous respectons leur décision. Et notre client est plutôt rassuré de savoir qu'une peine très lourde n'a pas été requise à son encontre ». De son côté, Me Djamaaldine Soiliha, l'avocat de Nourine Bourhane se dit satisfait que son client échappe à une lourde peine. « Je suis satisfait », dit-il.

Andjouza Abouheir

SEMAINE DE L'ENTREPRISE À MOHÉLI :

Une formation de trois jours

Dans le cadre de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, le programme Young African Leader Initiative et son partenaire, l'Ambassade américaine aux Comores avec résidence à Antananarivo organise une formation sur la création d'entreprise à Fomboni.

C'est en tout cinquante et une personnes qui vont bénéficier de cette formation qui va durer trois jours (28-30 novembre), issues du monde de l'entreprise. Les participants vont essayer d'acquérir des nouvelles bases pour minimiser les risques d'échec qui sont inhérents à toute entreprise de l'homme. Selon la secrétaire générale du projet Faouza Said, l'objectif de cette formation est d'intégrer les jeunes dans le monde de l'entrepreneuriat afin qu'ils puissent se prendre en charge. « C'est une façon de les donner les outils nécessaires de comment créer sa propre entreprise et comment trouver des financements », lance-t-elle aux participants com-

posés en majorité de jeunes filles.

Une position soutenue par Tohir Mohamed responsable de la chambre de commerce de Mohéli, qui a montré toute la disponibilité de son institution à accompagner les jeunes entrepreneurs. « Nous sommes satisfaits qu'ils puissent y avoir un réseau de jeunes entrepreneurs dans notre Île et nous sommes disposés à vous accompagner dans la réussite de tout ce que vous allez mettre en œuvre », avance-t-il. Cette première journée de travail a été honorée de la participation du directeur de cabinet du maire de la capitale Mohélienne Mouhidine Laydine qui a montré la satisfaction de la Mairie de Fomboni d'accueillir la formation. « Nous sommes honorés d'accueillir un tel événement et nous encourageons les participants à être attentif pour pouvoir bénéficier au maximum des connaissances de nos experts », dit-il.

Durant ces trois jours de formation, les participants vont prendre part à des ateliers professionnalisant et performants en adéquation avec



les exigences du management de l'entreprise et orienter vers l'entrepreneuriat. Les bénéficiaires de la formation ont été aussi prolixes sur les objectifs et les attentes qu'ils attendent d'une telle formation. « Cette formation me permettra d'augmenter mes connaissances sur la création d'entreprise afin de pouvoir réaliser mon projet avec succès », se réjouit Tanzile Ibrahim Djabir. Une position

qui n'est pas loin de son confrère Hassane Ikrame Toildine. « Cette formation va nous permettre d'améliorer nos activités et faire avancer nos projets en nous donnant des nouvelles idées qu'on avait forcément au moment du lancement de notre projet », avance-t-il.

L'ensemble de la formation sera dirigé par Monsieur Abdillah Ahmed Said, consultant expert en dévelop-

pement stratégique et gestion de projet, qui est aussi Directeur général de SOWO Comores. Il sera assisté par Ali Omar Abdillah coordinateur du projet et de Madame Faouza Said secrétaire générale du projet qui reviendra sur la tradition et l'entrepreneuriat féminin.

AS Badraoui

AFFAIRE CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE

Le Garde des sceaux s'en félicite

Quelques heures après le verdict sur l'affaire dite de la citoyenneté économique, le ministre de la justice Djae Ahamada Chanfi s'est félicité pour la tenue du procès.

Devant la presse, hier lundi 28 novembre, le ministre de la justice Djae Ahamada Chanfi est revenu sur la tenue de deux procès, celui de la cour d'assises et surtout celui de la cour de sûreté de l'Etat. Le Garde des sceaux félicite le gouvernement d'avoir fourni les moyens nécessaires pour la tenue de ce procès, mais salue également « la maturité du peuple comorien », qui a compris selon lui qu'un soulèvement n'est pas une solution. « Le dossier de la citoyenneté économique a été tou-

jours mis en exergue mais je ne pouvais pas me prononcer, j'attendais le jugement. On ne peut que se féliciter de sa tenue. Ce procès est un grand pas pour le pays, une leçon pour toutes les générations », déclare-t-il.

Mis en cause après la révélation sur la toile d'une photo prise à Paris, et sur laquelle il apparaît au côté du Franco-syrien, Bachar Kiwan, qui fait aujourd'hui l'objet d'un mandat d'arrêt international dans l'affaire de la citoyenneté économique, le ministre explique que le gouvernement a déjà communiqué à son nom. « Je suis ministre d'un pays, le gouvernement a fait deux communiqués pour clarifier la situation. Donc je ne peux plus me prononcer sur ce sujet », répond-il.

C'était l'occasion pour le Garde

des sceaux de revenir sur les conditions difficiles en milieu carcéral. Selon lui, le ministère de la justice est à pied d'œuvre pour rénover la prison annexe de Mde. « Cet espace comporte plusieurs chambres qui pourront abriter plus de 60 personnes chacune. Nous obtenons un financement de plus de 400.000 euros de l'Union européenne pour rénover la prison de Moroni et l'élargir du côté de la caserne », annonce-t-il. Rappelons que la Maison d'arrêt de Moroni a dépassé sa capacité d'accueil, avec plus de 300 détenus vivant dans des conditions précaires, pour établissement censé recevoir une centaine de prisonniers.

Andjouza Abouheir



Dje Ahamada Chanfi.

SOCIÉTÉ

Une double célébration à Fomboni à l'honneur de la femme et des enfants

25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la journée de l'enfance ont été officiellement célébrées vendredi dernier à Fomboni. Les autorités nationales et les différents partenaires tels que l'UNFPA et l'UNICEF ont fait le déplacement depuis Moroni pour assister à cette double célébration suivie des activités sportives.

La journée contre les violences basées sur le genre célébrée le 25 novembre de chaque année a été cumulée avec la journée mondiale de l'enfance célébrée le 20 novembre pour faire d'une pierre deux coups vendredi dernier au stade El-Hadj Ahmed Matoir de Fomboni. « Tous unis à l'activisme pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles » ou encore « L'inclusion, pour chaque enfant » furent parmi les slogans choisis pour célébrer ces journées à Fomboni. Plusieurs autorités de l'É-



tat, les gouverneurs des îles, ainsi que des représentants de l'UNFPA et de l'UNICEF ont tous honoré de leur présence cet événement en présence de plusieurs jeunes scolaires.

La Ministre de la santé, de la solidarité et de la protection sociale Loub-Yakouti Attoumane assurant l'intérim du chef de l'État Azali Assoumani a indiqué lors son intervention que les résultats enregistrés

à ce jour en matière de protection de l'enfance, des droits et du bien-être des femmes et des enfants ainsi que de la lutte contre les violences basées sur le genre sont le fruit de « nos efforts conjoints ». Cette forte mobilisation, disent les organisateurs, est une manière de montrer que le gouvernement comorien s'engage dans ce combat.

Plusieurs discours ont été pro-

noncés à cette occasion. Le gouverneur de Mohéli Mohamed Said Fazul appelle à la protection de la femme et à veiller sur l'éducation des enfants « au lieu de gaspiller toute son énergie pour torturer une femme il faudrait la dépenser à la protéger mais aussi veiller au bon apprentissage de ses enfants. C'est ce qui nous apportera des fruits non seulement pour le bien-être de nos

foyers mais aussi pour l'avenir de nos enfants » dit-il.

Le Ministre de la santé n'a pas manqué de remercier les femmes qui dirigent les bureaux de UNICEF et l'UNFPA aux Comores pour leur détermination qui vise à accompagner son ministère dans le domaine de la santé et la protection sociale. La Ministre rend hommage à toutes les personnes qui agissent pour la protection et les droits des enfants et la lutte contre les VBG. La cérémonie a pris fin par un match de Football masculin et féminin. Du côté féminin, c'est l'équipe Moilimdjini qui a remporté la victoire face à l'Etoile du centre de Salamani par un score de 2 buts à 0. Du côté masculin, c'est l'école privée MES de Djoiezi qui s'est hissée au podium en battant le collège rural de la même localité par un score de 1 but à 0. Des trophées et médailles ont été attribués aux participants à cette compétition.

Riwad

SOCIÉTÉ

La Garde-côtes à Mohéli construit une base navale

Le gouverneur de Mohéli accompagné du chef d'État major de l'armée nationale se sont rendus à Hoani samedi dernier pour une pose pierre de la construction d'un local pour la Garde-côtes. Ce futur bâtiment va permettre à l'armée de mer de renforcer ses opérations de surveillance et de sauvetage en mer dans l'île de Mohéli.

À quelques centaines de mètres du petit port de Hoani vers Domoni, précisément à un lieu appelé Fomboni-Hoani, le gouverneur de Mohéli, des magistrats, des hauts gradés de l'armée nationale dont le chef d'État major ont effectués ce samedi 26 novembre, une pose de première pierre pour la construction d'une base navale de l'unité de la Garde-côtes comorienne. C'est une initiative du gouvernement comorien, le principal finan-

cier de ce projet, dans le but de renforcer les opérations de surveillance du territoire national.

« Ce bâtiment sera composé de 3 dortoirs et trois bureaux. Il nous permettra de mener à bien nos missions mais aussi de répondre aux exigences de l'État » souligne le commandant de la Garde côte comorienne avant de faire un bref débriefing de la logistique de cette unité de l'armée nationale de développement. « Nous possédons actuellement 10 intercepteurs, des patrouilleurs et un bateau de débarquement. Du côté de la surveillance, nous avons à notre disposition des radars de surveillance dans les côtes dont 3 à Anjouan, 2 à la Grande Comore et un à Mohéli. Nous avons aussi des drones de surveillance, ce qui nous donnera un avantage dans les missions de recherche ».

Le gouverneur Mohamed Saïd

Fazul salue cette initiative puisque selon lui, au delà de leurs missions, la Garde côte luttera contre les destructeurs de l'environnement. « Hoani est un lieu stratégique puisqu'il constitue une porte d'entrée et de sortie de l'île. L'installation de la

Garde côte à Hoani assurera la protection des petites embarcations qui effectuent les rotations entre Chindini et Hoani » dit-il. « La commune de Moimbao et Moimbassa abritent quelques sites de ponte des tortues marines.

J'aimerais aussi que les patrouilleurs de la Garde côte veille à la conservation de ces espèces » sollicite le gouverneur de l'île.

Riwad

Initiative Développement - Appel à projets Biodiversité des Comores !

Le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF) lance un appel à lettres d'intention (LoIs) pour les organisations qui s'occupent de la conservation de la biodiversité dans le hotspot de la biodiversité de Madagascar et des îles de l'océan Indien, et qui répondent aux critères définis dans cet appel.

Les porteurs de projets de l'Union des Comores sont invités à prendre connaissance de l'appel à lettres d'intention pour les petites et grandes subventions sur le site web du CEPF ou d'Initiative Développement ainsi que sur les pages Facebook et LinkedIn des deux organisations.

Site du CEPF :

<https://fr.cepf.net/grants/open-calls-for-proposals/2022-madagascar-indian-ocean-islands-small-and-large-grants-loi>

Site d'ID :

<https://id-ong.org/le-fonds-de-partnership-pour-les-ecosystemes-critiques-cepf-lance-un-appel-a-lettres-d-intention-lois-pour-les-organisations-qui-s-occupent-de-la-conservation-de-la-biodiversite/>

Pour plus d'information envoyez un email à cepf.ritmadio2@saf-fjkm.org ou contactez Initiative Développement au +269 390 34 51.



JEUX DES JEUNES :

L'athlétisme au chronomètre près

Moins de 5 jours avant le début des Jeux des jeunes de l'Océan indien, les six jeunes athlètes comoriens qui vont représenter notre pays sont en train de peaufiner les derniers réglages au stade omnisports de Maluzini.

Six jeunes athlètes représenteront les Comores lors des prochains Jeux de la jeunesse de l'Océan Indien (4-11 décembre) qui se tiendront à Port Louis à l'Île Maurice. C'est sous la direction du coach Chakiri Silahi que les jeunes minots se préparent à l'assaut des pistes mauriciennes. Ils seront présents dans trois distances de vitesse et de demi-fond. Encadreur technique, Chakiri Silahi, entraîneur national des jeunes, ambitionne de rentrer avec des résultats satisfaisants pour ses jeunes protégés lors de cette sortie mauricienne. En tout cas, ce n'est pas le courage qui manque à ces jeunes poulains qui ne se lassent pas de s'entraîner dans leur lieu d'entraînement au stade omnisport de Maluzini.

Au 100m, trois jeunes composeront la délégation comorienne, 2 garçons et une fille. Avec un chrono de 13"50, Saniya Abdourazak défendra bec et ongle la vitesse comorienne dans la distance reine



de l'athlétisme. Sur cette même distance, Charles Frezah 12"20 et Abdoul-Hair Tadjiri 12"60 vont quant à eux se mesurer aux meilleurs de la discipline de leur catégorie dans l'Océan indien. Une tâche qui ne sera pas de tout repos, mais ils vont essayer de se frayer un

chemin aux côtés des athlètes réunionnais, mauriciens ... déjà en préparation depuis plusieurs mois. S'ils accusent du retard à l'instar de toute la délégation comorienne (10 jours de stage ensemble), ces jeunes sont tout aussi motivés pour ramener des bons résultats au pays.

Sur l'autre distance de vitesse à savoir le 400m, le drapeau multicolore comorien sera défendu par 2 athlètes, une fille et un garçon. Ibrahim Naira détient le record junior du pays avec un chrono de 1m10s1. Elle va tenter durant ces 12e jeux de franchir un palier en

ramenant une breloque, ou tout au moins améliorer sa marque au niveau national. Son alter ego masculin, Saleh Salim, 1m00s40 aura la même tâche avec des garçons plus rapides que lui qui descendent tous sous la minute, un sacré défi pour notre jeune Saleh. A titre d'exemple en 2017, le recordman de la distance dans la catégorie junior à l'île de La Réunion Saïdy Fabrisio avait parcouru la distance en 47s88, tout comme Mohamed Raphaël qui avait avalé le 100m en 10s94, autant dire des sacrés adversaires pour nos athlètes.

Sur le demi-fond (800m), Abdallah Ben Souldine aura lui fort à faire avec son chrono de 2m10s80. Le jeune homme doit se méfier notamment des athlètes mauriciens qui sont de plus en plus performant dans cette catégorie d'âge notamment d'un jeune comme Yassine Rahoui de courir la distance en 2m00s13 et qui est lancé dans une dynamique positive. Ce qui est sur, nos athlètes ont une motivation d'enfer de donner enfin une image positive du sport comorien dans la région malgré des moyens qui manquent le plus souvent.

AS Badraoui



Annonce AAP

Vous êtes une OSC, entreprise, une collectivité locale ou institution publique

Vous intervenez dans les domaines de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes, dans tous les secteurs économiques dont l'agriculture-pêche, l'artisanat, le BTP-génie civil, le tourisme, les transports etc.

Vous des projets qui visent :

- Le transfert de compétence entre acteurs par un partage d'expérience et de savoir-faire existants, dans le but de répliquer des bonnes pratiques et de les étendre à d'autres acteurs et localités ;
 - Le renforcement de vos capacités en vue d'une autonomisation/pérennisation technique et financière de vos actions sociales dans le domaine de l'orientation-formation-insertion ;
 - L'appui à l'émergence d'initiatives locales innovantes en lien avec l'orientation, la formation et l'insertion ;
- Vous répondez aux conditions suivantes :
- Etre une organisation légalement établie ou enregistrée en Union des Comores depuis au moins 2 ans ;
 - Disposer d'un compte bancaire au

nom de l'organisation ;
• Etre directement chargés de la préparation et de la mise en œuvre de votre projet.

Cet appel à projets de Komor initiative est taillé à votre mesure.

Comment candidater :

Téléchargez les documents sur le lien suivant <https://bit.ly/3AeOf0H> Les dossiers complets devront être déposés via le même lien, ou envoyer à l'adresse suivante : ap.ki.comores@expertisefrance.fr

Vous voulez plus d'informations ? Participer à nos séances de communication et d'information prévues dans les îles :

- Grande Comore - Moroni, le 24 novembre à 8h à l'hôtel Les Arcades
- Mohéli - Fomboni, le 28 novembre à 8h à la salle multifonction de Fomboni
- Anjouan - Mutsamudu, le 1er décembre à 8h à la CCIA

La date limite de dépôt des dossiers est fixé au :

- 09/01/2023 10 :00 (heure de Paris)



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute un(e) Coordonnateur (ice) National (e) du projet «*Protection de la biodiversité grâce à la gestion efficace du réseau national des aires protégées des Comores financés par le projet PNUD / GEF*», NPSA 11

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir du lien ci-dessous :

*** Poste de Coordonnateur (ice) National (e) du projet «Protection de la biodiversité grâce à la gestion efficace du réseau national des aires protégées des Comores financés par le projet PNUD / GEF », NPSA 11**

* https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/fr/sites/CX_1/job/7045/?utm_medium=jobshare

Date de début de Publication : 21 novembre 2022

Date limite dépôt des candidatures : 05 décembre 2022

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.
- Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.
- Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Les élus et cadres en formation sur l'aménagement du territoire communal

Ce lundi 28 novembre, a eu lieu la cérémonie de clôture du programme de formation des élus et cadres locaux comoriens. Mis en place en novembre 2019, le projet a été financé par le ministère français de l'Europe et des affaires étrangères et le département de La Réunion. 133 élus et cadres locaux ont bénéficié de cette formation avec les différentes parties prenantes comoriennes, conçue pour appuyer le processus de décentralisation.



La formation des élus et cadres locaux a fermé ses portes hier lundi 28 novembre. La cérémonie a vu la participation du ministre de l'éducation, des gouverneurs des îles, de l'ambassadeur de France et d'une délégation du Conseil départemental de La Réunion. Mis en place en novembre 2019, le projet a été financé par le ministère français de l'Europe et des affaires étrangères et le département de La Réunion. 133 élus et cadres locaux ont bénéficié d'une formation avec les différentes parties prenantes comoriennes et conçue pour appuyer le processus de décentralisation. Et le SUFOP était

l'opérateur relais de cette formation. « Il faut noter qu'on avait beaucoup de sessions avec des thématiques différentes qui se sont déroulées dans les trois îles. En premier lieu 12 formateurs comoriens étaient initiés aux techniques de la formation continue et d'adultes et de la co-animation. Et une autre session sur la décentralisation et la gouvernance locale en présentiel et en schéma pédagogique hybride compte tenu du contexte sanitaire. Et une formation sur les fondamentaux de la gouver-

nance locale, la gestion budgétaire et financière et la conduite de projet. Puis sur l'aménagement du territoire communal », montre Mohamed El-Had, interface entre le SUFOP et les institutions parties prenantes.

Le maire de Bambao Ya Hari a tenu à remercier les formateurs pour cette formation enrichissante qui va leur permettre de mener à bien leur mission. « Au nom de tous les maires et en mon nom personnel, j'exprime notre gratitude à madame la gouverneure pour son engagement et sa

détermination de tout mettre en œuvre pour nous soutenir. Et évidemment avec une telle compétence acquise, nous serons en effet, en mesure de faire notre travail en qualité de maires », avance Dini Ahamada, président de l'association des maires de Ngazidja. C'était aussi l'occasion de remettre les attestations de mérite aux bénéficiaires par les autorités présentes.

Nassuf Ben Amad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



COOP-CA MECKMORONI
 Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
 B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores
 Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

Le Conseil d'Administration de la Meck-Moroni à l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire comptant pour l'exercice 2021 qui se tiendra le 17 Décembre 2022 Au Foyer des Femmes de Moroni à partir de 7h30.
 Carnet de membre et pièce d'identité exigé pour participer à l'AGO.

Ordre du Jour :

1. Présentation du Rapport d'activité 2021
2. Présentation des Etats Financiers 2021
3. Election des membres des organes (7 élus) :
 - a. Le Président du Conseil d'Administration
 - b. 5 membres du Conseil d'Administration
 - c. 1 membre du Conseil de Surveillance

Tout membre qui souhaite se porter candidat aux élections doit constituer et présenter un dossier comportant les pièces suivantes :

- Copie de la pièce d'identité;
- 2 photos d'identité;
- Copie du carnet d'adhésion à la Meck-Moroni ;
- Un Curriculum Vitae
- Copies certifiées des diplômes ;
- Lettre de motivation adressée au Président du Conseil d'Administration
- Attestation sur l'honneur signée (modèle fourni par la Meck-Moroni)

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES 07 Décembre 2022



Moroni, le 25 novembre 2022

BOINAIDI ABDOU ELGHANIYOU

Président du Conseil d'Administration



COOP-CA MECKMORONI
 Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
 B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores
 Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR LA FOURNITURE DESERVICE D'ASSURANCE SANTE

La MECK-Moroni lance un appel d'offre pour la recherche d'une structure d'assurance maladie pour couvrir les besoins de santé de son personnel.

La Meck Moroni invite les soumissionnaires intéressés à télécharger le dossier d'appel d'offres sur le site web : **Appel d'offres Assurance Maladie VF DEF.pdf (meck-moroni.org)** ou à retirer auprès du service Administratif et Ressources Humaines de la Meck-Moroni.

Dépôts des dossiers :

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 10 décembre 2022 à 12h00**

Secrétariat de la MECK-MORONI
 Société coopérative avec Conseil d'Administration
 B.P : 877 Moroni, Route de la Corniche, Ngazidja- Union des Comores
 Tél : 773 27 28. Email : meemoud.assane@gmail.com

Seuls seront ouverts, les plis parvenus à la Meck-Moroni dans ce délai.